

Associations des usagers

Lieu d'accueil et d'information pour les patients et leurs proches, lieu ressource pour les professionnels, la Maison des usagers du Centre Hospitalier de Perpignan est animée par le Collectif Associatif des Usagers de la Santé des Pyrénées-Orientales (CAUS66).

Au Centre Hospitalier de Perpignan, les bénévoles participent à l'accueil et à la prise en charge des patients depuis plus de trente ans.

A travers leurs associations, ils contribuent à l'amélioration des conditions de vie des malades et de leurs proches, en complémentarité des équipes soignantes.



CAUS66

(COLLECTIF ASSOCIATIF DES USAGERS DE LA SANTÉ DES PYRÉNÉES-ORIENTALES)

Présentation du CAUS 66

Le CAUS66 est une association loi 1901, à but non lucratif, reconnue d'intérêt général.

C'est un Collectif de 39 associations qui œuvrent dans le champ de la santé et/ou du bien-être social. Ces associations contribuent à l'amélioration des conditions de vie des malades et de leurs proches, en complément des équipes soignantes.

Consulter la liste des associations.



Historique

Au sein des **MAISONS DES USAGERS DE LA SANTE** les associations membres assurent des permanences et participent à l'accueil et la prise en charge des usagers de la santé (patients, et leur famille).

L'organisation collective de ces partenariats associatifs a pris corps progressivement, et c'est en 2006 que la direction de l'établissement a créé le Bureau des associations et des bénévoles. En 2007, une trentaine d'associations décident de s'organiser en collectif : le Collectif Inter Associatif Hospitalier est né, **devenu en 2016 le Collectif Associatif des Usagers de la Santé (CAUS66)**, avec toujours comme objectif fédérateur l'ouverture de Maison des Usagers sur le territoire des Pyrénées Orientales.

Parallèlement, le rôle des usagers hospitaliers rejoint la volonté politique de démocratie sanitaire. La loi du 4 mars 2002, dite "loi Kouchner sur le droit des patients" consacre cette évolution. Elle est complétée par une circulaire de 2006 énonçant des recommandations sur la mise en place de Maisons des usagers (MDU) au sein des établissements de santé.



Missions et activités

Le Collectif a pour objet social d'informer et former les usagers du système de santé, de mettre en commun l'information entre les associations, de proposer et mettre en place des actions communes concernant le système de santé (article 2 des Statuts du CIAH). Plus précisément, il s'agit de :

1. Informer et former les usagers du système de santé,
2. Mettre en commun l'information entre les associations,
3. Aider la représentation des usagers, notamment par la diffusion et le partage des actions de formation,
4. Préparer les analyses, les propositions et les actions communes concernant le système de santé dans le Département et plus particulièrement autour du Centre Hospitalier de Perpignan,
5. Elaborer une politique de communication vis-à-vis des partenaires locaux du champ de la santé et des médias,
6. Participer aux actions de santé publique développées par le Centre Hospitalier de Perpignan,
7. Elaborer le projet Maison Des Usagers,
8. Assurer la gestion de la Maison Des Usagers dans les conditions qui seront fixées par convention entre le Centre Hospitalier de Perpignan et le Collectif.

CENTRE HOSPITALIER —
PERPIGNAN

Centre Hospitalier de Perpignan

20 Avenue du Languedoc

BP 49954

66046 PERPIGNAN cedex 9

Tél. : **04 68 61 66 33**